



Bonjour,

Si votre enfant est lycéen ou étudiant (âgé de 15 à 25 ans), vous pouvez bénéficier des avantages du **Pass REGION**. La carte est à demander par internet (cliquer sur la photo en page d'accueil du site de Chorège) une affiche explicative se trouve dans le hall de Chorège. Cette carte donne droit à une réduction de 30€ pour une activité sportive. Pour bénéficier de cette réduction il vous suffira de nous **fournir la photocopie de votre carte Pass Région** lors de l'inscription, vous déduirez donc ces 30€.

Pass cantal : Cliquer sur la photo en page d'accueil du site de Chorège, si possible merci de fournir les coupons de réduction du ***Pass Cantal*** lors de l'inscription. Déduire la remise ***Pass Cantal*** du montant correspondant à vos chèques de cotisations.

Il est important de souligner que pour être valide le **Pass CANTAL, et le Pass Région** , doivent être au nom de l'enfant inscrit à l'école de danse.

Cordialement,

Le bureau